

LE PEUPLE EST AVEC L'ADMINISTRATION BOUCHARD

LA PERSPICACITE DE M. HARRY BERNARD

IL DÉCOUVRE QUE LES IMMEUBLES DANS UNE VILLE PROFITENT DES AMÉLIORATIONS PUBLIQUES.

Quand on calcule le temps que M. Bouchard a été dans l'administration municipale et qu'on considère les griefs que ses adversaires invoquent contre lui, on doit se faire la réflexion qu'il a dû être un fort bon administrateur pour qu'il y ait si peu à son passif durant une aussi longue période de temps.

Ses adversaires en sont rendus à ne plus savoir quoi inventer pour lui en faire un crime. On les a vus se plaindre de la prospérité de la ville de Saint-Hyacinthe pour arguer que la valeur de la propriété foncière était trop élevée. Et maintenant voici que l'on déclare, comme si c'était un crime, que les propriétés de M. Bouchard ont profité des améliorations publiques qui ont été réalisées à Saint-Hyacinthe.

C'est M. Harry Bernard qui a trouvé cela et il prend deux colonnes extra-larges de sa feuille immonde pour le dire. Celui-là est tellement aveuglé par la haine du sot pour toute supériorité qu'il en est rendu à bafoiiller. Il est surprenant qu'il n'ait pas encore fait un crime à M. Bouchard d'exister.

Eh oui, les propriétés de M. Bouchard ont bénéficié des améliorations publiques réalisées à Saint-Hyacinthe. Non seulement les propriétés de M. Bouchard, mais toutes les propriétés de tous les propriétaires de Saint-Hyacinthe ont profité des améliorations publiques. Cela, c'est une simple vérité d'économie municipale.

Il y a des hommes qui mettent leur argent dans des actions de compagnies. Il y en a qui se créent des rentes viagères. Il y en a d'autres qui placent leurs fonds dans un commerce ou une industrie. M. Bouchard, lui, a placé son argent dans la propriété immobilière de Saint-Hyacinthe. Il a eu confiance en la ville qui l'a vu naître. Il l'a vue, cette ville, aussi belle et aussi prospère qu'elle pouvait le devenir. Il n'a pas craint de spéculer sur l'avenir de Saint-Hyacinthe et lorsque l'occasion lui a été donnée de faire quelque chose pour sa ville, il l'a fait d'autant plus volontiers qu'il savait que ses propriétés comme celles de tout le monde en profiteraient. C'est pourquoi nous disons aujourd'hui que s'il y a un homme intéressé à ce que la ville de Saint-Hyacinthe soit bien administrée, à ce qu'elle ait une administration progressive qui cherche à attirer la prospérité, c'est Damien Bouchard.

M. Harry Bernard, lui, n'a pas d'argent dans la propriété immobilière de Saint-Hyacinthe. S'il a des économies, il les a placées ailleurs. Aussi nous ne sommes pas étonnés qu'il fasse des affirmations aussi saugrenues que celle que nous venons de relever, car il n'a rien à perdre si la ville de Saint-Hyacinthe se donne une mauvaise administration. Il n'est donc pas surprenant qu'il ne craigne pas de compromettre tout l'avenir économique de la ville de Saint-Hyacinthe pour satisfaire ses basses rancunes de fat mis à sa place.

Seulement, il devrait avoir honte de se livrer à un besogne aussi vile. M. Bernard sait probablement à quoi s'en tenir sur la valeur de MM. Pagé, Sylvestre, Chartier, etc., comme administrateurs municipaux. Il sait probablement les motifs qui animent ces vils de la Southern, mais il préfère être leur esclave à condition qu'il puisse satisfaire ses rancunes personnelles. Le rédacteur du "Courrier" joue là un jeu qui finira par lui jouer de mauvais tours.

VOTEZ LUNDI POUR LE MAIRE BOUCHARD ET SES CANDIDATS

Un système plus économique et plus efficace de perceptions de taxes

La première année des opérations de la centrale municipale, établie par l'administration BOUCHARD, a fait réaliser aux contribuables une économie d'environ

\$75,000.00

Elle s'est terminée par un SURPLUS NET de

\$9,890.94

après que la ville eut payé pour les items suivants:

Amortissement	\$ 5,000.00
Intérêts sur obligations	8,025.00
Taxes	4,500.00

soit la somme de **17,525.00**

Profits bruts pour la première année des opérations **\$25,977.78**

Au lieu de déprécier l'usine municipale comme ils le font MM. Pagé, Robert, Chartier, Daigle, Sylvestre et Tournant devraient montrer aux contribuables leur véritable esprit civique en DEVENANT EUX-MEMES des clients de l'usine municipale et non en s'approvisionnant de courant de la Southern.

Ils ne le feront pas, presque tous ayant voté contre la municipalisation et en faveur du trust local de l'électricité.

CITOYENS! Souvenez-vous en lundi et votez en faveur du maire Bouchard et de ceux qui le supportent dans la présente lutte.

M. LE DOCTEUR DAIGLE

Le candidat de monsieur Pagé dans le quartier No. Trois voudrait-il expliquer pourquoi il se présente dans cette lutte? Serait-ce parce qu'il veut, avec le concours de ses amis MM. Pagé, Chartier et Sylvestre mettre la main sur la centrale électrique municipale pour l'offrir en cadeau à la Southern Canada Power. Monsieur Daigle voudrait-il s'engager par écrit à maintenir la centrale électrique municipale s'il est élu au conseil municipal. Les citoyens voudront-ils laisser pénétrer à l'Hôtel de ville un homme qui a voté contre la municipalisation en trahissant l'intérêt réel des consommateurs d'électricité. Le seul fait pour monsieur Daigle comme pour ses amis d'avoir voulu servir le trust de l'électricité devrait être plus que suffisant pour infliger à ces trahisseurs la défaite la plus écrasante que jamais les électeurs municipaux aient donnée à des candidats.

Monsieur Daigle expliquera-t-il aux électeurs les raisons d'intérêt public qu'il pourrait avoir pour remplacer l'échevin Chabot qui sort de charge dans le quartier commercial. Pourra-t-il, chirurgien dentiste qu'il est, apporter au conseil municipal les connaissances légales si nécessaires dans une administration publique que possède l'échevin actuel, M. Chabot. Aurait-il pu faire le travail qu'a fait au conseil municipal l'échevin Chabot particulièrement dans la codification de la charte de la ville et dans la refonte du règlement des licences. Que M. le docteur Daigle ne songe pas qu'il suffise de porter haut pour faire un échevin compétent ni même d'avoir eu l'honneur d'être choisi pour faire le discours d'adieu des étudiants en art dentaire à l'Université de Montréal pour faire un bon représentant d'un quartier d'affaires. On peut se taxer de bien des choses mais on n'a pas le droit de s'exposer à être obligé de taxer les autres pour satisfaire une petite gloire personnelle. Vous pourrez préparer dans votre laboratoire une puissante anesthésie car les électeurs du quartier No. Trois s'apprêtent à vous faire une extraction "sans douleur" lundi prochain. Ce sera la récompense que vous aura méritée votre attitude sur la question de l'électricité.

Un électeur du TROIS

IL EXPRIME SA CONFIANCE

La lettre d'un citoyen au maire Bouchard.

Depuis le commencement de la campagne municipale, M. Damien Bouchard a reçu nombre de lettres de citoyens qui lui apportent leur adhésion et lui expriment leur plus entière confiance.

Nous croyons intéresser les lecteurs en publiant une de ces lettres, car elle exprime le sentiment général dans notre ville, à la veille du scrutin. Par égard pour le citoyen en question, nous préférons laisser son nom et son adresse dans l'obscurité, mais voici ce qu'il écrit:

"Mon cher Damien, "Tu peux compter sur moi au noll lundi et j'amènerai autant de mes amis que je pourrai.

"Je dois te dire que je ne fais pas cela en prévision de faveurs futures, mais parce que j'ai la ferme conviction qu'il n'y a pas un seul homme dans la province qui connaît la chose municipale de moitié autant que toi et tu as toute ma confiance.

"Tu as passé une partie de ta vie à édifier notre belle ville de St-Hyacinthe et nous ne laisserons pas démolir ce que tu as fait."

Pendant quatre heures, une foule énorme, réunie autour du kiosque Dessaulles, applaudit le maire Bouchard et les candidats de son administration à l'échevinage. — La lutte du peuple contre les puissances d'argent.

SIGNIFICATION DE LA LUTTE QUI SE POURSUIT

L'élection d'une administration Pagé serait néfaste pour notre ville parce que ce serait la main mise de la Southern sur l'hôtel de ville. — L'attitude hypocrite de certains candidats

DISCOURS DE MM. BOUCHARD, CHABOT, PICARD, LEBEL, ETC.

L'assemblée qui a été tenue jeudi soir au kiosque du parc Dessaulles, en faveur de MM. Victor Chabot et George Lebel, candidats à l'échevinage, a été, au témoignage de tous les anciens, la plus belle assemblée municipale jamais tenue à St-Hyacinthe. La foule était énorme. Massée autour du kiosque, elle occupait tout le boulevard Girouard et débordait sur les pelouses du parc. Un fait qu'on ne voit pas bien souvent à un meeting politique, il y avait plus de monde à la fin qu'au commencement. Et si l'on considère que l'assemblée a pris fin un peu avant minuit et que tous ces milliers d'auditeurs n'ont pas bougé de la soirée et sont restés jusqu'à la fin pour entendre M. Bouchard et ses partisans, si l'on considère que le discours du maire a été haché d'applaudissements et que sa péroraison a été saluée par les acclamations et les vivats de l'assistance entière, on peut attendre avec confiance le résultat du scrutin de lundi et se dire que la population de Saint-Hyacinthe est toujours avec le lutteur qui s'est tant dévoué pour sa ville et pour sa province.

Pendant ce temps, dans un endroit reculé de la ville, une maigre assemblée était tenue par les adversaires de l'administration Bouchard. Ils avaient bien autour d'eux leur petit groupe du Club Conservateur et, au commencement, plusieurs curieux qui firent leur apparition, mais celle-ci fut des plus brèves. Il faut croire qu'ils étaient fatigués des mêmes farces plates des Mirabeau Blanchard et des Victor Sylvestre, car ils ne tardèrent pas à s'esquiver pour venir grossir la foule enthousiaste massée autour du kiosque municipal. A dix heures, l'assemblée des Pagueux somnait dans l'ennui et les derniers fidèles regagnaient leur domicile au milieu d'une tristesse morne, cependant qu'ils pouvaient entendre au loin les acclamations qui saluaient l'exposé de la politique Bouchard.

L'assemblée du kiosque a permis de juger du sentiment de la foule à cette période de la campagne municipale et les partisans de M. Bouchard en ont tiré les meilleurs augures pour le résultat final. Le maire Bouchard était bien en forme et a prononcé un grand discours. Ce discours a été écouté avec une attention soutenue par la multitude qui a paru prendre le plus vif intérêt aux questions qu'on lui exposait. Du reste, c'est l'avenir économique de notre ville qui est en jeu en ce moment. On n'est pas sans savoir que l'élection d'une administration amie du trust de l'électricité serait fatale pour l'entreprise de municipalisation et compromettrait les finances municipales pour des années à venir. Car les candidats qui se présentent en opposition au régime Bouchard ont déjà donné les preuves de ce qu'ils pouvaient faire à l'hôtel de ville et ces preuves ont été bien pauvres, tellement pauvres que le Dr Pagé et ses collègues, quand a pris fin leur terme d'office en 1932, n'ont pas osé faire face à l'électorat et ont préféré rentrer dans la vie privée. Aujourd'hui, ils se présentent de nouveau, mais c'est sur les instances de la compagnie d'électricité conspirant pour mettre fin au régime Bouchard et reprendre son étreinte sur le portefeuille du pauvre.

Tout cela, M. Bouchard l'a dit à la foule assemblée, et bien mieux que nous pouvons ici l'exprimer. Il a montré l'esprit qui anime ses adversaires, il a disséqué leur vie publique, il les a pris l'un après l'autre et il les a dressés comme des pantins qu'ils sont dans ce théâtre de marionnettes où la Southern tire les ficelles.

L'assemblée au kiosque Dessaulles était présidée conjointement par cinq citoyens bien connus: M. le Dr Yves Lafleur, MM. Omer Boulay, Augustin Beauregard, Désiré Charest et Joseph Beauchemin.

Les orateurs ont été dans l'ordre: M. le Docteur Yves Lafleur, M. l'échevin E. O. Picard, M. l'avocat Gérard Delage, M. Georges Lebel, candidat à l'échevinage dans le quartier quatre; M. l'échevin Victor Chabot, candidat à la réélection dans le quartier trois, et M. le maire T. D. Bouchard.

La lutte qui se poursuit aujourd'hui contre l'administration municipale, dit M. Bouchard, n'est pas nouvelle. C'est la lutte de la Southern Canada Power pour l'écartier, lui, de la vie publique et c'est toujours la lutte de la même clique qui voudrait s'emparer de l'hôtel de ville pour y mousser ses

(Suite en page 4)

LUNDI PROCHAIN

ENREGISTREZ VOS VOTES EN FAVEUR DE

L'HON. T. D. BOUCHARD

Candidat à la Mairie

et messieurs

JOSEPH GOUBOUT, Quartier Un,
J. L. GUILLET, Quartier Deux,
VICTOR CHABOT, Quartier Trois
GEORGES LEBEL, Quartier Quatre
LOUIS BERGERON, Quartier Cinq

tous candidats à l'échevinage

Maintenez à l'Hôtel de Ville des administrateurs qui ont à cœur le progrès de notre belle ville de St-Hyacinthe.

RESOLUTION QUI SE PASSE DE COMMENTAIRES

Quand Albani Blanchard proposait une résolution de félicitations à l'hon. M. Bouchard.

Voici le texte d'une résolution qui fut adoptée, le 20 mars 1927, à une assemblée du Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe. Cette résolution fut proposée par M. Albani Blanchard qui déclare que M. Bouchard n'a jamais rien fait pour les ouvriers. Après de multiples considérations, la résolution dit:

"Considérant que le député du comté de Saint-Hyacinthe M. T. D. Bouchard, a réclame la modification de la loi de Compensation suivant la demande des ouvriers;

"Considérant que le gouvernement n'a été mis au fait des taux des compagnies d'assurances que tout récemment et qu'il paraît être disposé à suspendre la loi pour un an de manière à permettre sa modification pour qu'elle soit plus équitable pour les ouvriers et moins onéreuses pour les patrons;

"C'EST POURQUOI le Syndicat Ouvrier de Saint-Hyacinthe, comptant 977 membres, tous chefs de famille, approuve l'attitude prise par le député de Saint-Hyacinthe et déclare qu'il est préférable de suspendre la loi de Compensation des Accidents du Travail pour une année supplémentaire de manière à ne pas laisser venir en vigueur une loi moins favorable aux ouvriers et aux patrons que celle qui pourra être adoptée l'an prochain et recommande au gouvernement de suspendre la dite loi pour la remplacer par une autre décrétant l'assurance collective obligatoire administrée par un bureau nommé par le lieutenant-Gouverneur en Conseil.

AU CHAPITRE DES MOEURS ELECTORALES

La lutte municipale a aussi ses éléments de comédie.

Hier soir, à l'académie Girouard:

—Qui c'est qui parle, là?
—C'est un nommé Marcel Payette.
—Qu'est-ce qu'il fait?
—Je ne sais pas au juste. Il est avec le notaire St-Germain.
—Qu'est-ce qu'il fait avec le notaire St-Germain?
—Je ne pourrais pas dire. Probable qu'il apprend l'art d'administrer les commissions scolaires...

Ce jeune Payette, qui porte beau et qui crit fort, est parait-il un lecteur assidu du Devoir du crétin. S'intéressant à la politique, il a entendu parler de "kilowatt" Grégoire et c'est pourquoi il ne croit pas mieux faire que de commencer son discours en appliquant le mot "kilowatt" à M. Bouchard, ce qui fera dire à une Génisse Patriote après l'assemblée des Pagueux: "Pensez-vous s'il est spirituel, ce Payette?"

Le jeune Payette a une fière idée de son importance, car s'il faut l'en croire, M. Bouchard a une peur bleue de lui. Il a dit à M. Bouchard, il a défié M. Bouchard, M. Bouchard ne lui a pas répondu, M. Bouchard n'a pas osé lui répondre, etc., etc., etc.

Il est probable avec tout cela que M. Bouchard ne se doute même pas de l'existence de M. Marcel Payette, personnage important... pour lui-même.

"Bidou" Robert était un des orateurs à cette assemblée. Il (Suite en page 3)

A PROPOS D'UN CONTRAT

LE PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE. — TROIS MILLE DOLLARS DE DIFFÉRENCE ENTRE LE PLUS HAUT ET LE PLUS BAS. — LE DUMPING DU TRAVAIL.

Le "Courrier de Saint-Hyacinthe", évidemment inspiré par M. Sylvestre, en réponse à l'article que nous avons écrit au sujet du contrat pour la réfection du toit du Manège Militaire public dans son dernier numéro une longue liste de maisons ayant soumissionné pour ce travail. M. Sylvestre avait eu d'ailleurs lui-même l'obligeance de nous faire tenir la même liste. Comme il dispose du patronage fédéral pour le comté de Saint-Hyacinthe-Rouville il n'y a rien d'étonnant qu'il fut en possession de ce document.

Ce document prouve plusieurs choses. Il établit d'abord que le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire. En second lieu il démontre qu'il y avait entre la plus haute et la plus basse soumission l'écart énorme de tout près de trois mille dollars, la plus basse soumission étant de \$1,600.00 et la plus haute de \$4,400.00.

Il prouve ensuite qu'il n'y a qu'une maison de Saint-Hyacinthe qui a soumissionné, le prix fait étant d'environ mille dollars moins élevé que la plus haute.

Ce document ne détruit en rien l'article que nous avons écrit.

Dans cet article nous avons reproché à celui qui dispose du patronage à Saint-Hyacinthe de ne pas avoir mis la diligence voulue pour que ce travail, qui revenait aux nôtres parce que cette bâtisse publique est située dans nos murs, fut attribué à un établissement de Saint-Hyacinthe et nous avons rapproché ce fait avec les efforts apparents que fait monsieur Sylvestre depuis plusieurs années à Saint-Hyacinthe pour encourager notre commerce et notre industrie locale. Nous avons démontré que les grands prédicateurs ne sont pas toujours ceux qui suivent le plus à la lettre les choses qu'ils prêchent.

Nous avons aussi voulu décourager le dumping du travail. Les conservateurs au cours des dernières élections se sont proclamés les grands ennemis du dumping. Nous avons dit qu'il n'y avait pas seulement que le dumping commercial mais qu'il y avait aussi le dumping du travail. Si on considère le formidable écart qu'il y a entre la plus haute et la plus basse soumission, tout près de trois mille dollars sur un contrat qui a été accordé au prix de seize cents dollars, il est facile de se rendre compte que ce prix est un prix de dumping et il nous semble que le gouvernement fédéral dans un temps de crise comme celui que nous traversons devrait décourager le dumping du travail en accordant aux entrepreneurs locaux les entreprises locales et en leur payant un prix raisonnable.

Encore une fois si monsieur Sylvestre s'était organisé pour faire demander des soumissions à tous nos entrepreneurs locaux seulement il aurait certainement trouvé une maison qui aurait fait un prix raisonnable. Si les prix eussent été tous trop élevés il n'y avait qu'à refuser les soumissions et en demander d'autres.

M. Sylvestre s'agit au conseil municipal pour empêcher les commerçants étrangers de venir faire de la concurrence aux commerçants locaux. Nos établissements industriels et nos ouvriers ont droit eux aussi à ce qu'on les protège contre le dumping du travail étranger.

Mais, monsieur Sylvestre est un grand parleur mais un petit faiseur.

(Le Clairon, 24 décembre 1931)

CONTRIBUABLES, PROTEGEZ VOTRE CENTRALE ELECTRIQUE

L'USINE ELECTRIQUE MUNICIPALE

C'EST LA L'ARTICLE SIX DU PROGRAMME PAGÉ

Nous avons eu l'expérience de ce fameux système de l'administration Pagé-Sylvestre & Cie durant son règne à l'hôtel-de-Ville, 1930-1932.

Au 31 décembre 1929, sous l'administration Bouchard, les arrérages de taxes s'élevaient à \$52,032.43

Au 31 décembre 1931, après une année seulement d'administration Pagé-Sylvestre & Cie, les arrérages se montaient à \$83,201.87

soit une augmentation de \$31,169.44

Sous l'administration Bouchard, depuis sa réélection en 1932, les arrérages de taxes ont constamment diminué et s'établissent comme suit au

31 décembre 1933	\$58,235.20
31 décembre 1934	\$44,291.48
31 décembre 1935	\$38,886.38

UNE ADMINISTRATION DE PROGRES EST DONC CELLE QUE NOUS AVONS ACTUELLEMENT A L'HOTEL DE VILLE. Maintenons-la lundi prochain en votant pour le maire BOUCHARD et MM. Joseph GOUBOUT, J. L. GUILLET, Victor CHABOT, Georges LEBEL et Louis BERGERON.

Progrès de l'Usine Municipale d'Electricité

AMELIORATIONS DES REVENUS PENDANT LES PREMIERS SIX MOIS DE 1936

Un rapport de l'ingénieur de la ville, M. Jean Bouchard, établit que l'usine municipale a fait des progrès considérables sous le rapport des ventes d'électricité pour les premiers six mois de 1936.

Voici un tableau comparatif des revenus pour cette période de 1935 et en 1936:

ETAT DES REVENUS AU 30 JUIN

	1935	1936
Eclairage municipal	\$ 5,194.00	5,600.00
Pompage à l'aqueduc	5,243.00	5,144.60
Clients divers	5,343.77	13,269.94
Intérêts		179.32
	15,780.77	24,193.86
SURPLUS POUR LES 6 MOIS	8,143.09	
	24,193.86	24,193.86

Notons que la ville vient de prendre deux clients manufacturiers, la Gotham Silk and Hosiery et la Hump Hair Pin. Les gérants locaux de ces manufactures ont conclu des arrangements avec les ingénieurs de la ville et dans quelques jours ces deux manufactures seront reliées au circuit municipal. Ceci veut dire une augmentation importante de vente de courant pour les mois à venir de la présente année.

Ces augmentations de recettes amélioreront considérablement la balance favorable des opérations de l'usine; comme elle a réalisé des profits substantiels en 1935 on peut être assuré que les profits de cette année seront de beaucoup plus élevés que ceux de l'an dernier.

L'an dernier les profits ont été suffisants pour que la ville remette à chaque consommateur sa charge fixe de trente cents par mois. Cette année il en sera de même et nous resterons avec les taux d'électricité les plus bas de la province de Québec.

N'exposons pas notre usine à être ruinée en élançant des hommes qui ont voté contre son établissement et qui sont disposés à la fermer pour remettre les contribuables aux mains de la compagnie locale.

Votons pour le maire Bouchard et ses candidats qui ont doté notre ville de cette entreprise municipale qui nous sauve au moins \$75,000.00 par année.

Donnez une majorité concluante à l'Administration Bouchard

Un Régime d'Économie Rigide

C'EST LE SEPTIEME ARTICLE DU PROGRAMME PAGE

Avant d'enregistrer leurs votes, lundi prochain 13 juillet, les électeurs devront se rappeler que c'est sous cette fameuse administration d'économie Pagé, Sylvestre & Cie, que les taxes ont été augmentées de CENT pour CENT afin de payer le gaspillage éhonté des deniers publics.

Que les électeurs n'oublient pas que du temps du régime Pagé le taux de la taxe était de

\$13.50

le mille dollars d'évaluation.

Sous le véritable régime de l'économie, celui de l'administration BOUCHARD ce taux de \$13.50 a été réduit à

\$7.00

le mille dollars d'évaluation.

ON MAINTIENDRA A L'HOTEL DE VILLE LE REGIME DES TAXES LES PLUS BASSES AU PAYS EN VOTANT LUNDI PROCHAIN pour DAMIEN BOUCHARD, candidat à la mairie et Messieurs GODBOUT, GUILLET, CHABOT, LEBEL, BERGERON, candidats à l'échevinage.

COMMENT IL PRATIQUE L'ACHAT CHEZ NOUS

M. VICTOR SYLVESTRE A UNE MAIN GAUCHE QUI FAIT DES CHOSES QUE SA DROITE IGNORE.—LES IMPRESSIONS DE LA SAINT-JEAN BAPTISTE.—LES PEINTRES DE SAINTE-ROSALIE.—AUTRES FAITS.

M. Victor Sylvestre est un des plus fiers champions de l'Achat chez Nous à Saint-Hyacinthe. Président de la Société Saint-Jean Baptiste, il est un grand initiateur de mouvements patriotiques pour l'avancement des Canadiens français, l'achat chez les nôtres, etc.

Il y a moins d'un mois, la fête nationale a été célébrée avec éclat dans notre ville, sous les auspices de la Société Saint-Jean Baptiste qui s'est chargée de l'organisation.

Telle était l'envergure de la célébration que la Société Saint-Jean Baptiste décida de faire imprimer un programme-souvenir. On passa chez les différents marchands de la ville et on obtint d'eux des annonces, en leur représentant qu'il s'agissait de la fête nationale des Canadiens français, du relèvement des nôtres, de l'achat chez nous, etc.

Ce programme-souvenir constituait une commande appréciable pour l'imprimerie de Saint-Hyacinthe qui serait assez heureuse de l'obtenir. Il y a plusieurs imprimeries à Saint-Hyacinthe et la plupart ont l'outillage nécessaire pour exécuter quelque impression que ce soit.

Vous pensez peut-être que la Société Saint-Jean Baptiste, dont M. Victor Sylvestre est le président, s'est empressée de confier l'impression du programme-souvenir à une maison de Saint-Hyacinthe? Vous pensez peut-être que M. Sylvestre et les autres officiers de la Saint-Jean-Baptiste ont été trop heureux de prêcher d'exemple et de montrer que l'Achat chez Nous n'était pas chez eux une vaine expression?

Naïfs mortels! M. Victor Sylvestre et ses collègues de la société prêchent bien des choses patriotiques, mais ils ne sont pas toujours les premiers à les observer.

Non, le programme-souvenir de la fête Saint-Jean Baptiste n'a pas été imprimé à Saint-Hyacinthe. Il a été imprimé à Montréal, probablement dans une imprimerie amie. Ce n'est pas une maison de commerce de Saint-Hyacinthe qui a eu le bénéfice de cette belle commande, mais une maison étrangère.

Vous vous demandez peut-être ce que devient l'Achat chez Nous dans tout cela? Nous nous le demandons aussi. Ce serait peut-être une bonne idée de le demander à M. Victor Sylvestre, surtout en ce moment où il pose sa candidature à l'échevinage dans le quartier trois.

De toute façon, nous espérons que les marchands de Saint-Hyacinthe, surtout ceux qui ont souscrit au programme-souvenir, se souviendront de la manière dont M. Sylvestre et ses amis entendent l'Achat chez Nous. Sans doute va-t-on trouver une explication, mais nous n'avons pas à nous préoccuper des explications. Le fait qui demeure, c'est que le programme-souvenir a été imprimé, non pas à Saint-Hyacinthe, comme il aurait dû l'être, mais à Montréal.

Un certain citoyen, qui est assablement renseigné sur ce qui se passe en ville, nous a fait de curieuses révélations sur la manière dont M. Sylvestre entend l'Achat chez Nous qu'il prêche avec tant d'éclat patriotique. Il paraît que M. Victor Sylvestre, oubliant pour le moment ses prédications sur l'Achat chez Nous, avait acheté des meubles à Montréal, privant ainsi nos propres marchands de meubles d'une belle commande. Or il paraît que le camion qui apportait ces meubles de Montréal vint se heurter de front sur le grand défilé de la Saint-Jean Baptiste. Le camion dut s'arrêter pour laisser passer le cortège de la Saint-Jean Baptiste et le président de la société, M. Victor Sylvestre, qui marchait pontificalement avec son beau collier autour du cou, pensant sans doute à quelque nouveau mouvement patriotique pour apprendre l'Achat chez Nous aux marchands de Saint-Hyacinthe.

C'est peut-être en vertu de l'Achat chez Nous que ce "grand patriote", en une autre occasion, faisait venir des peintres de Sainte-Rosalie tandis que les peintres de Saint-Hyacinthe crevaient de faim. Et c'est probablement en vertu du même principe que M. Victor Sylvestre, le boss bleu de la région, faisait obtenir le contrat de la couverture du Manège Militaire à une compagnie de Montréal au lieu de Saint-Hyacinthe?

Est-ce aussi pour cela que M. Sylvestre empêchait un grand nombre d'ouvriers d'obtenir du travail en s'opposant à la construction de la route Saint-Hyacinthe-Beloeil?

Quel patriote tout de même que ce M. Victor Sylvestre, bras droit du maire Pagé! Et quel beau protagoniste de l'Achat chez Nous?

A l'Académie Girouard, hier soir, il n'a pas donné d'explications sur ses achats à l'étranger, mais il a eu l'audace de dire qu'on attaquait l'Achat chez Nous. Non, M. Sylvestre, ce n'est pas l'Achat chez Nous qu'on attaque, mais la manière dont de faux patriotes comme vous observent l'Achat chez Nous.

Le groupe PAGÉ, s'il allait à l'hôtel de ville nous ferait retourner aux anciens taux de l'électricité.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

La campagne municipale bat son plein et des assemblées sont tenues dans les divers quartiers de la ville. L'hon. T. D. Bouchard, candidat à la mairie, a parlé depuis quelques jours à diverses réunions: samedi soir dernier, au Marché à Poin, en faveur de MM. les échevins Joseph Godbout et J. L. Guillet, respectivement candidats dans les Quartiers Un et Deux; lundi soir, dans le Quartier Cinq, en faveur de la candidature à la réélection de l'échevin Louis Bergeron, et hier soir, au kiosque municipal, en faveur de l'échevin Victor Chabot et de M. Geo. Lebel, candidats respectivement dans les Quartiers Trois et Quatre.

Partout les candidats ont reçu un accueil chaleureux du public. Le maire Bouchard a demandé aux électeurs en général de suivre avec la plus grande attention la présente campagne municipale et de bien peser les arguments présentés. C'est un fait que les candidats de l'opposition cherchent à induire les électeurs en erreur, en représentant les faits sous de fausses couleurs, et l'élection actuelle est trop importante pour permettre au mensonge d'influer sur le résultat.

La présente administration municipale doit pouvoir continuer son oeuvre à l'hôtel de ville si l'on veut que les taxes demeurent au bas niveau où elles sont actuellement, si l'on veut que la ville de Saint-Hyacinthe conserve son excellente réputation financière et si l'on veut que toute l'entreprise de municipalisation de l'électricité ne soit pas vouée à une lamentable faillite.

Des sommes considérables sont engagées dans cette entreprise de municipalisation. Cela, c'est le capital des citoyens, et on hésite à penser à ce qui arriverait si la population envoyait à l'hôtel de ville une administration amie de la compagnie Southern Canada Power. La municipalisation serait immédiatement compromise, ce serait la fin des taux favorables dont nous jouissons depuis deux ans, les compteurs feraient leur ré-apparition chez les clients de la Southern, etc.

Du point de vue des finances municipales en général, ce serait aussi la fin d'une taxe foncière qui est de seulement \$0.70 dans le \$100. Le Dr Pagé et ses amis ont montré en 1930-32 ce qu'ils pouvaient faire à l'hôtel de ville. En deux ans, ils ont porté la taxe foncière à un niveau élevé et fait un tel gachis des finances municipales qu'ils n'ont pas osé faire face à l'électorat et se sont empressés de rentrer chez eux.

Nous lisons hier une circulaire sur la centrale municipale distribuée par les soins du comité de publicité du Dr Pagé. Il y est dit que ce n'est pas l'intention de vendre la centrale, ni de fermer ses portes, mais que l'on en fera un "essai loyal et complet". Nous n'hésitons pas à déclarer qu'un "essai loyal et complet" serait impossible avec des hommes inféodés à la Southern Canada Power, c'est-à-dire le trust de l'électricité. Il y aurait probablement un essai, oui, mais ce serait pour la forme, et l'on annoncerait ensuite que l'essai n'a pas été concluant et que la centrale doit disparaître. Le Dr Pagé dit qu'on ne vendrait pas la centrale. Non, on ne la vendrait pas; on arrêterait les machines de fonctionner et on les laisserait se rouiller et se ruiner, cependant que la ville enregistrerait une perte de quelques centaines de milliers de dollars.

Il faut que l'administration Bouchard soit maintenue à l'hôtel de ville. Cela est absolument nécessaire dans l'intérêt des citoyens. Nous publions en Page Sept un résumé du discours prononcé par M. Bouchard à l'assemblée tenue samedi soir dernier au Marché à Poin. Nous engageons nos lecteurs à lire ce compte rendu qui jette une lumière crue sur l'attitude que le probe ouvrier qui représente si dignement le Quartier Cinq.

L'assemblée qui a été tenue dans le Quartier Cinq lundi soir était présidée conjointement par MM. Eugène Côté et Joseph Morin. M. Bouchard, qui était sur son départ pour Québec, a néanmoins trouvé quelques minutes pour venir continuer son exposé des questions municipales. On a été surpris d'apprendre, dit-il, que le conseil avait de l'opposition, surtout que le digne ouvrier qui représente si dignement le Quartier Cinq, M. Louis Bergeron, allait avoir de l'opposition d'un homme de profession qui n'aurait jamais dû pousser la désobéissance jusqu'à se présenter contre un homme qui a toujours fait son devoir.

Nos adversaires, a continué M. Bouchard, n'ont aucune raison plausible pour nous faire la lutte qu'ils nous font actuellement. Leur unique raison, c'est de faire l'affaire de la compagnie d'électricité et de retenir le maire dans la ville de Saint-Hyacinthe, cependant que le trust de l'électricité lui fait la lutte dans le reste de la province. Le trust de l'électricité veut faire tout ce qui est humainement possible pour faire sortir le ministre des Terres et Forêts de la vie publique. A Saint-Hyacinthe, on a suscité contre lui un homme qui est un des plus forts actionnaires de la Southern.

M. Bouchard rappelle ici quel fut un des premiers actes du maire Pagé en 1930, quand il fit disparaître un système d'éclairage qui donnait satisfaction et fit voter \$12,000 pour faire disparaître des lampes que l'administration Bouchard s'empressa de rétablir dès qu'elle retourna à l'hôtel de ville. Oui, l'administration Pagé, de connivance avec la Southern, fit faire cette inutile dépense à la ville de Saint-Hyacinthe. Aujourd'hui, c'est encore la Southern qui suscite la lutte qu'on fait au maire Bouchard afin de faire disparaître la centrale municipale.

Continuant, le maire Bouchard a raconté plusieurs incidents piquants de l'ancienne administration Pagé, Sylvestre, etc., incidents que l'on trouvera rapportés dans d'autres colonnes. Il a aussi rappelé comment l'administration Pagé, après s'être fait élire en promettant une enquête sur l'administration Bouchard, refusa ensuite d'accorder cette enquête même lorsqu'elle fut mise en demeure de le faire, préférant reconnaître l'honnêteté à toute épreuve de l'homme qu'elle avait si violemment attaqué.

M. Bouchard a eu des mots amers pour les mensonges répandus par des politiciens de fonds de cours sur son attitude

à l'égard des ouvriers. Il a rappelé quelques-unes des nombreuses mesures qu'il a fait adopter en faveur des ouvriers et déclaré que la classe ouvrière n'avait jamais eu de plus fidèle ami que Damien Bouchard.

Le programme du Dr Pagé et de ses amis est un programme de fortune, de remplissage, présenté parce qu'il faut en avoir un. Prenons, par exemple, cet article à l'effet de faire vérifier les finances de la ville par des experts du dehors. Les deux comptables qui vérifient actuellement les finances de la ville sont deux hommes au-dessus de tout soupçon, l'un conservateur, l'autre indépendant en politique. On voudrait se passer de ces deux hommes, qui ne coûtent pas cher à la ville, pour les remplacer par des comptables qui seront sans doute engagés à Montréal et qui coûteront des milliers de dollars. Quelle bonne mesure d'administration, en vérité!

En terminant, M. Bouchard a engagé les ouvriers à être en garde contre les mensonges perpétrés durant la présente campagne. Ses adversaires, dans le but de lui aliéner le vote ouvrier, lancent toutes sortes de rumeurs contre lui, toutes plus fausses les unes que les autres, mais il a confiance que le peuple saura voir clair dans le jeu de ses adversaires et voter en conséquence. Quoiqu'ils disent, ses adversaires ne pourront jamais nier que c'est Damien Bouchard qui fit porter le salaire des journaliers de Saint-Hyacinthe à 30 cents de l'heure au lieu de 25 cents. Voilà une chose que Mirabeau Blanchard, en particulier, ne sera jamais capable de nier.

Depuis que la belle saison est revenue, de nombreux travaux sont en cours dans la ville de Saint-Hyacinthe et il n'y a pas de chômages. C'est que la présente administration s'efforce toujours de procurer le plus de travail possible aux ouvriers. On ne peut pas dire qu'il s'agit ici de promesse d'élections. Les travaux sont achevés dans plusieurs cas, les autres se poursuivent et il y en a qui ne sont pas encore commencés mais qui sont décidés depuis plusieurs semaines et qui seront exécutés. Ensuite le plan Bouchard pour la résorption du chômage inclut de grands travaux qui ont été approuvés par Ottawa et qui seront bientôt entrepris dans la région de Saint-Hyacinthe. Ainsi les ouvriers ont et auront du travail, grâce à une administration prévoyante de la chose publique, et l'on pourra continuer à dire qu'il n'y a pas de chômage à Saint-Hyacinthe.

LA GRANDE MANIFESTATION DE DIMANCHE PROCHAIN

Tout est prêt pour l'ouverture officielle de la campagne libérale à Saint-Hyacinthe, dimanche après-midi. — Ralliement des dix comités comités de la région au parc Laframboise. — Le premier ministre sera accompagné de tous ses collègues du cabinet.

DISCOURS par les Hons. MM. GODBOUT, BOUCHARD, Etc.

De nombreuses excursions s'organisent dans la province à cette occasion. — Fort contingents de Montréal, Québec, Drummondville, etc. — L'assemblée sera précédée d'une grande parade dans les rues de la ville.

LA JEUNESSE LIBÉRALE ORGANISE LA MANIFESTATION

Ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière, l'ouverture officielle de la campagne de l'hon. M. Godbout, premier ministre de la province de Québec, en vue de l'élection du 17 août aura lieu dimanche après-midi, 12 juillet, au parc Laframboise à Saint-Hyacinthe.

(Suite en page 3)

LA PISCINE MUNICIPALE

Les adversaires de l'ancienne administration avaient par exemple sur la question de la piscine municipale promis d'arrêter les travaux et de remplir de terre le bassin de natation. Dès le lendemain de leur élection le nouveau maire faisait l'inauguration de la piscine bien dûment remplie d'eau et non de terre et il en proclamait l'utilité et la nécessité en disant que le conseil verrait à la faire compléter sans délai. Que n'avait-on pas dit pourtant contre cette piscine qui a attiré des milliers et des milliers de personnes dans le joli parc où elle est située. On avait affirmé qu'elle serait une ruine pour la ville parce qu'il en coûtait environ \$500. pour la remplir ce qu'il fallait faire au moins à toutes les semaines pour protéger la santé du public. On criait partout qu'elle contenait 3,500,000 gallons d'eau et qu'il était absurde d'avoir bâti un bassin aussi grand. Or, on a constaté, après avoir vérifié la capacité du réservoir, qu'il ne contenait qu'environ 475,000 gallons et qu'il n'en coûtait à la ville pour le remplir qu'une quinzaine de piastres au lieu de cinq cents dollars. Les nouveaux élus, contrairement à leur promesse d'élection, ont alors voté les fonds nécessaires à la complétion de la piscine et du pavillon et la farce a été jouée.

(Du "Clairon" du 2 janvier 1931)

CLOTURE DE LA CAMPAGNE MUNICIPALE

DIMANCHE SOIR, 12 JUILLET 1936

au Kiosque du Parc Dessaulles, à 8 heures

Le maire et les échevins porteront la parole.

Au cas de mauvais temps l'assemblée se tiendra dans la salle du Marché Centre.

BIENVENUE A TOUS!

OÙ SONT SITUÉS LES BUREAUX DE SCRUTIN

POLLS OUVERTS DE 9 HRES a. m. A 5 HRES p. m.

QUARTIER UN
Arrondissement 1
Poll du maire: 19 St-Louis, chez M. Eugène Morin.
Poll de l'échevin: 42 Concorde, chez M. Albéric Arpin.

Arrondissement 2
Poll du maire: 65 St-Michel, chez M. Alf. Frédéric.
Poll de l'échevin: 84 St-Michel, chez Mme Ed. Robert.

Arrondissement 3
Poll du maire: 94 St-Michel, chez M. Geo. Théroux.
Poll de l'échevin: 96 St-Michel, chez M. F. Lapointe.

QUARTIER DEUX
Arrondissement 4
Poll du maire: 40 St-Paul, chez M. Oscar Savary.
Poll de l'échevin: 44 St-Paul, chez M. Ph. Lambert.

Arrondissement 5
Poll du maire: 68 Ste-Marie, chez M. Noé Baron.
Poll de l'échevin: 70 Ste-Marie, chez M. G. Simonneau

Arrondissement 6
Poll du maire: 14 Laframboise, chez J. Jeannotte.
Poll de l'échevin: 32 Laframboise, chez E. Marcotte.

QUARTIER TROIS
Arrondissement 7
Poll du maire: 36 St-Simon, chez M. Ph. Parent.
Poll de l'échevin: 35 St-Simon, chez M. E. Blanchard.

Arrondissement 8
Poll du maire: 14 St-Denis, chez M. Aimé Girouard.
Poll de l'échevin: 20 St-Denis, Mme J. Berthiaume.

Arrondissement 9
Poll du maire: 37b Laframboise, Chs.-E. Leblanc.
Poll de l'échevin: 11a Laframboise, Hector Leduc.

QUARTIER QUATRE
Arrondissement 10
Poll du maire: 36 St-Hyacinthe, M. Jos. Bousquet.
Poll de l'échevin: 237 Cascades, Gobeille & Perrault.

Arrondissement 11
Poll du maire: 64 Bourdages, chez M. Oscar Pèpin.
Poll de l'échevin: 15 St-Antoine, chez M. E. Gaudreau.

Arrondissement 12
Poll du maire: 138 Bourdages, Mme E. Michaud.
Poll de l'échevin: 140 Bourdages, chez M. A. Michaud.

QUARTIER CINQ
Arrondissement 13
Poll du maire: 22 Viger, chez M. Jean Hébert.
Poll de l'échevin: 18 Ste-Cécile, M. J. B. Plamondon.

Arrondissement 14
Poll du maire: 28 Lafontaine, M. Noé Bernard.
Poll de l'échevin: 39 Lafontaine, M. Napoléon Savard.

Arrondissement 15
Poll du maire: 4 St-Pierre, chez M. Ed. Maheu.
Poll de l'échevin: 9 DuSéminaire, che M. H. Hébert.

LA GRANDE MANIFESTATION DE DIMANCHE PROCHAIN

(Suite de la page 2)

A cette occasion une grande manifestation libérale est organisée par l'Association de la Jeunesse Libérale de Saint-Hyacinthe-Bagot. Le premier ministre et ses collègues, à leur arrivée à Saint-Hyacinthe, prendront part à un grand défilé dans les rues principales de la ville. Ils seront escortés en triomphe jusqu'au parc Laframboise, où aura lieu l'assemblée.

Ce sera un ralliement des dix comtés de la région, Bagot, Rouville, Richelieu, Yamaska, Drummond, Shefford, Verchères, Chambly et Missisquoi. Les deux principaux orateurs y seront les honorables Adélard Godbout, premier ministre et Damien Bouchard, ministre des Terres et Forêts et des Affaires municipales et député sortant du comté de St-Hyacinthe. Pour donner l'occasion aux amis de M. Godbout de se rendre à cette manifestation, le Club Richmond a pris l'initiative d'organiser une excursion spéciale par le Canadien National.

Le train partira de la gare Bonaventure, à Montréal, à midi trente, heure d'été. Le prix du billet, aller et retour, est de 80 cents; de St-Henri, 70 cents; de Pointe-St-Charles, 70 cents; St-Lambert, 60 cents; St-Hubert, 60 cents; St-Bruno, 50 cents; St-Basile, 40 cents; Belœil, Otterburn-Park, St-Hilaire et Ste-Madeline, 30 cents. Le train arrivera à chacun de ces villages. Le retour se fera le soir, le départ de St-Hyacinthe étant fixé à six heures trente, heure d'été.

L'assemblée aura lieu en plein air au parc Laframboise, à Saint-Hyacinthe. En cas de mauvais temps, elle aura lieu dans le manège militaire et commencera à deux heures. Des haut-parleurs seront installés dans le parc et au manège militaire. Les discours seront irradiés de trois heures à cinq heures par les postes de radio suivants: CRCM, Montréal; CKCO, Ottawa; CRCK, Québec, CRCS, Chicoutimi; CHNC, New-Carlisle.

M. Godbout sera accompagné de tous les ministres de son cabinet, des candidats libéraux de la région, des députés libéraux sortant et d'un grand nombre de députés libéraux fédéraux. Il y aura aussi une nombreuse délégation de la région de Québec.

L'assemblée sera ouverte par M. Gérard Delage, avocat qui souhaitera la bienvenue au premier ministre, au nom de la Jeunesse libérale de St-Hyacinthe. L'assemblée sera conjointement présidée par MM. J.-L. Guillet, maire suppléant de St-Hyacinthe et Joseph Jodoin, maire de St-Damase et préfet du comté de St-Hyacinthe. Les deux présidents seront entourés sur l'estrade des préfets des dix comtés de la région.

Une autre excursion spéciale par le Canadien National a été organisée par un groupe de libéraux de Drummondville. Le train quittera Drummondville à midi et arrivera à tous les villages sur le parcours. Le retour se fera immédiatement après l'assemblée.

AU CHAPITRE DES MOEURS ELECTORALES

(Suite de la page 1)

dit qu'il a été littéralement insulté de lire dans le "Clairon" qu'il a poignardé son bienfaiteur. C'est faux, s'écrie-t-il, et il nous raconte comment lui et Damien Bouchard se connaissent et ont été amis pendant un grand nombre d'années. S'il faut en croire M. Robert il se passait rarement quelque chose d'important sans que Damien Bouchard lui en parlât comme on parle à un ami. Bien plus, Damien Bouchard, à tout bout de champ, venait voir "Bidou" Robert à son humble logis dans le quartier Un.

Un jour, le maire Bouchard arriva en automobile au logis de Robert. Il descendit de son auto et entra dans la maison, prenant un siège à la bonne franquette pour causer. Or "Bidou" Robert — C'est bien lui qui nous le dit — n'avait pas eu de travail depuis quelque temps. Il fut donc agréablement surpris lorsque M. Bouchard lui dit: "Tu n'as pas travaillé depuis assez longtemps, comment aimerais-tu venir à Québec? Je puis t'avoir une position au Parlement?"

"Bidou" Robert dit qu'il se fit expliquer la chose et qu'il accepta, avec le résultat que peu de temps après il partait pour Québec, où il passait plusieurs mois comme fonctionnaire du Gouvernement. Et "Bidou", après nous avoir raconté cette intéressante histoire, tire la conclusion suivante qui est pour le moins imprévue: "C'est vrai que je suis tourné contre Bouchard et que je travaille contre lui, mais ceux qui disent que j'ai poignardé mon bienfaiteur ont menti!"

Un autre point pittoresque de l'assemblée a été le discours de Ti-Coq, pardon, Maître Lionel Leblanc. Celui-là, depuis qu'il est avocat, paraît avoir une extraordinaire idée de son importance. Nous ne savons pas si c'est le complexe de l'ego, mais nous ne serions

pas du tout surpris si dans quelque temps il épelait son nom: Léonel Le Blanc des Gardes.

Il a prononcé un grand discours qu'il avait sans doute laborieusement composé et qui lui avait probablement coûté plusieurs séances devant son miroir. Quoiqu'il en soit, il savait son discours par cœur.

Ce qu'il était pincé quand il s'avança pour parler! Mais son discours fut loin d'être dangereux. Il nous déclara avec des trémolos dans la voix qu'on lui avait enseigné les grands principes de la liberté à l'endroit même où il parlait, qu'il était un fils de Saint-Hyacinthe, que le temps était arrivé de briser nos chaînes pour respirer l'air de la liberté, et patati, et patata.

M. Leblanc ne paraît pas comprendre que la politique provinciale est différente de la politique municipale. Il est tellement castor qu'il mêle les deux comme si c'était une et même question. Mais le duplessisme ne prend pas à Saint-Hyacinthe. Si Ti-Coq ne le sait pas encore, il le saura bientôt.

ALBANI ALIAS MIRABEAU BLANCHARD S'EMBALE

Les adversaires de l'administration Bouchard ont commencé leurs assemblées publiques en plein air. Après s'être essayés pendant quelque temps dans les salles de patins à roulettes, ils ont cru qu'ils étaient suffisamment athlètes pour venir donner une démonstration de gymnastique en public. Il y en a deux particulièrement qui ont montré, mardi soir, au marché à foins, leur talent hors ligne. Ces deux messieurs sont Joseph Robert et Albani Blanchard.

De M. Robert, il n'y a que peu de chose à dire, sinon que sa conduite a révolté tous ceux qui l'ont entendu. Pour un homme comme M. Joseph Robert, à qui M. Bouchard n'a cessé de faire du bien depuis un grand nombre d'années, à qui du travail a été confié à Québec durant toute la session de 1935, il était édifant de lui entendre déclarer, à la fin de son discours, que "M. Bouchard était le maire le plus sans-cœur de toute la province de Québec".

M. Robert a démontré par là qu'il en avait du cœur lui, pour venir exprimer de pareils sentiments à une population qui le connaît si bien. Il a parlé comme un véritable traitre qui tente de valoir la main qui l'a nourri. Il a démontré, une fois de plus, que les plus ingrats sont souvent ceux à qui les plus grands services ont été rendus.

Mais le plus fort en gueule du groupe des adversaires, le plus tonitruant, l'homme aux larges gestes et aux éclats de voix tragiques, l'intelligence la plus obscure de tous les tribuns bleus et celui qui a remporté "le cake" de la sottise, c'est sans contredit, notre Mirabeau maskoutain, le "cheu" ouvrier, Albani Blanchard. Comme toujours, ses excès de langage ont provoqué bien des haussements d'épaules dans l'assistance. Il a été d'une polissonnerie exquise, qui a fait rire à plusieurs reprises son admirateur, le docteur Daigle.

Ce monsieur Blanchard n'a pas hésité à dire que c'est la Gazette Officielle de Québec qui s'est trompée quand elle a représenté que le contrat collectif des Syndicats Nationaux offrait 25 cts de l'heure aux journaliers, alors qu'elle aurait dû mentionner 30 cts de l'heure. Faut-il être effronté, et résolu à dire n'importe quoi pour assouvir par un moyen semblable son esprit de rancune et de vengeance. Cette affirmation aurait pu surprendre dans la bouche de toute autre personne que dans celle de M. Blanchard, mais de lui, il faut s'attendre à toutes sortes de déclarations aussi invraisemblables les unes que les autres.

Et que dire de la partie de sa harangue où, solennellement, le front et les bras tendus vers le ciel, l'éclume à la bouche, il offrait de parier mille dollars pour garantir l'exactitude de sa déclaration. Le malheur, c'est que personne n'a compris ce qu'il disait, ni la contrepartie de son exposé. Son raisonnement était tellement entortillé qu'il n'y a pas eu moyen de le suivre. Pourtant, le pari avait l'air attrayant puisque M. Blanchard paraissait être en train d'analyser le budget de la ville sur le rapport de l'électricité. S'il est un domaine où notre Mirabeau national bafouille à profusion, c'est lorsqu'il s'attaque à discuter les chiffres du budget. Il ne paraît rien y comprendre, et ce qu'il y a de plus consolant, c'est qu'il ne vient à l'idée de

LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

L'honorable Adélard Godbout, premier-ministre de la province, a fait connaître dimanche soir à la radio les grandes lignes du programme que son gouvernement entend mettre à exécution. Les mesures diverses qu'il renferme embrassent de nombreuses sphères d'activité et visent toutes les classes de la population.

C'est sur l'agriculture que le gouvernement de M. Godbout fonde sa politique, car il est convaincu qu'il faut "restaurer l'agriculture pour restaurer toute notre vie économique". Voici les points essentiels de son programme:

AGRICULTURE

Prime de \$10 par acre, jusqu'à concurrence de 5 acres par an, pour la culture des terres rocailleuses non encore mises en valeur;

Prime pour la production du beurre et du fromage; Prime pour l'élevage du porc en vue de l'exportation; Prime pour la construction de porcheries modernes; Intensification de la politique de drainage; Encouragement à la culture de la betterave à sucre; Installation de postes de broyage de chaux; Etablissement d'abattoirs locaux; Aide à la petite industrie; Aménagement d'entrepôts coopératifs; Création d'un Office des débouchés agricoles; Electrification rurale; Elargissement du crédit agricole.

COLONISATION

Création d'un organisme indépendant, composé d'hommes intègres et compétents pour diriger l'oeuvre de colonisation;

Affectation d'un nouveau crédit de \$5 millions à cette entreprise; Augmentation de la prime de défrichement et de labour.

LA CLASSE OUVRIERE

Salaire minimum pour toutes les catégories d'ouvriers;

Allocation familiale aux veuves et aux orphelins; Libre choix du médecin en cas d'accident du travail; Travaux publics pour remplacer la charité d'Etat.

EDUCATION

Solution du problème de l'Université de Montréal; Rétablissement à son ancien niveau, avec effet rétroactif, de la pension des institutrices en retraite; Organisation de l'orientation professionnelle.

POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Abaissement des tarifs d'électricité; Protection de l'épargne au moyen d'une réglementation plus sévère des sociétés par actions et de l'émission des valeurs mobilières;

ADMINISTRATION DE LA PROVINCE

Enquête extraparlamentaire sur les divers services de l'administration provinciale et adoption de ses conclusions;

Interdiction du cumul des charges et traitements et avancement au mérite; Création d'un Office de recherches économiques.

ELECTIONS

Abrogation de la loi Dillon; Rétablissement du bulletin de vote avec talon.

DIVERS

Simplification du régime administratif de Montréal; Interdiction aux ministres de faire partie du conseil d'administration des sociétés qui font affaires avec le gouvernement;

Collaboration avec le gouvernement fédéral pour aider l'industrie de la pêche; Extension des travaux de secours aux régions de pêche;

Création d'une école de pêche de langue française; Réintégration dans le domaine public de certains lacs affermés à des clubs de pêche et accès plus facile aux cours d'eau poissonneux.

Votez pour Bouchard, et l'administration des Surplus

QUAND les électeurs-propriétaires de St-Hyacinthe votaient en bloc pour la municipalisation de l'électricité dans le but d'obtenir une réduction considérable des taux, messieurs

J. L. H. PAGE
J. E. A. DAIGLE
E. J. CHARTIER

tous candidats adversaires à la présente administration votaient POUR le trust de l'électricité et CONTRE l'intérêt des citoyens.

Citoyens, protégez votre usine municipale en votant, lundi prochain, CONTRE Pagé, Sylvestre, Chartier, Daigle & Cie, les AMIS DES TRUSTS.

Le peuple est avec l'administration Bouchard

(Suite de la page 4)

tions sur ce qui s'est passé sous l'ancienne administration Pagé. Il était échevin à ce moment-là. Quoique prétend le Dr Pagé, celui-ci avait la majorité à ce moment-là pour administrer la ville. Cela est si vrai qu'il fit remplacer l'échevin Paul Richer dans un important département par l'échevin St-Germain qui n'avait pas la moindre expérience. On plaça l'échevin Victor Sylvestre au département des Marchés et il en fit un fiasco. M. Picard a aussi rappelé comment un soir, à minuit, après une assemblée du conseil, le maire Pagé, qui ne pouvait arriver à faire son budget, s'en alla trouver le maire Bouchard à son bureau du Clairon et lui dit: "Damien, tires-moi du trou!" Ce furent ses propres paroles. Touchant la municipalisation de l'électricité, M. Picard a aussi rappelé comment l'ancienne administration Pagé s'était abouchée avec l'échevin Crépeau de Sherbrooke pour acheter du courant électrique de cette ville, en faisant construire une ligne de transmission qui aurait coûté un million de dollars. On lui a demandé ce qu'il pensait de ce projet. Il a répondu qu'il favorisait la municipalisation de l'électricité non pas pour accorder des contrats, mais dans l'intérêt des citoyens.

M. Victor Lebel, candidat dans le quartier quatre, a provoqué un tonnerre d'applaudissements lorsqu'il s'est tourné du côté de M. Bouchard au commencement de son discours et lui a dit: "M. le maire, cette grande foule réunie ici ce soir représente le chiffre de votre majorité lundi soir prochain". M. Lebel a aussi répondu à ceux qui prétendent qu'il ne demeure à Saint-Hyacinthe que depuis cinq ans. La vérité, c'est qu'il est citoyen de notre ville depuis 10 ans.

M. Victor Chabot a fait remarquer dans son discours que s'il l'eut voulu il aurait pu contester le bulletin de présenta-

tion de son adversaire à cause d'irrégularités. Il a préféré ne rien faire afin que le verdict populaire fut sans le moindre doute. M. Chabot a ensuite relevé plusieurs assertions du Dr Pagé, assertions qu'il déclare être fausses.

Quelques chiffres de M. Chabot

Ce n'est pas \$60,000 que la Piscine municipale a coûté mais \$31,300. M. Chabot a cité toute une série de chiffres officiels qui tous réfutent clairement les chiffres avancés par le Dr Pagé. On trouvera ces chiffres ailleurs dans ce journal. On y verra notamment que l'ancienne administration Pagé a fait un fiasco de la perception des arrérages de taxes, comme elle a contracté des emprunts et accumulé un lourd déficit que l'administration Bouchard a ensuite comblé en moins d'un an. L'administration Pagé a augmenté les taxes tandis que l'administration Bouchard les a diminuées. La conclusion des chiffres présentés, dit M. Chabot, est bien simple à tirer. C'est que sous l'administration Pagé, il y avait déficit et emprunts aux banques, diminution de la population et augmentation des taxes, paralysie générale des affaires. Par contre, sous l'administration Bouchard, nous avons eu des surplus au lieu de déficits, les taxes, au lieu d'être augmentées, ont été diminuées de 100 pour cent, l'augmentation de la population et de la construction a été extraordinaire et nous avons eu une ère de prospérité générale, en dépit de la crise terrible qui sévit.

Durant son discours, M. Chabot a rendu un bel hommage à son collègue, M. Louis Bergeron, candidat dans le quartier cinq, disant que c'était à lui plus qu'à tout autre qu'on devait l'abolition de la taxe sur les jeunes filles. M. Bergeron ne parle pas autant que d'autres, mais il est bon qu'il en soit ainsi. Ce ne sont pas de grands parleurs dont on a le plus besoin à l'hôtel de ville.

Une femme aimable est celle qui bonjour avec un sourire et bonsoir avec un bienfait.

Quelques Comparaisons

CE QU'ON PAYAIT EN 1932 SOUS LE REGIME PAGE ET CE QU'ON PAYE EN 1936 SOUS L'ADMINISTRATION BOUCHARD.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe et les orateurs de M. Pagé et de ses candidats dans le but évident de tromper l'électorat disent, pour faire croire aux électeurs que la diminution des taxes ne signifie rien pour les citoyens, que l'évaluation des propriétés de la ville a été augmentée.

La preuve de la fausseté de leurs affirmations repose dans les comptes de taxes eux-mêmes. Pour en donner une illustration irréfutable nous sommes allés à l'hôtel de ville et nous avons relevé les comptes de taxes municipales de 1932 et de 1936 de certaines personnes et compagnies dans divers quartiers et de diverses valeurs. Les noms des débiteurs de taxes démontreront que nous n'avons pas fait un choix chez des contribuables inconnus de nos adversaires.

Non seulement ces comptes prouvent que les taxes sont diminuées mais qu'elles le sont dans une proportion considérable et qu'en certains cas l'évaluation elle-même est abaissée:

TAUX COMPARE DES TAXES INSCRITES AUX ROLES DE PERCEPTION DES ANNEES 1932 ET 1936 ILLUSTRE PAR QUELQUES EXEMPLES

ROMEO ROBERT, 12 St-Antoine, Quartier No. 1	
Année 1932—Evaluation:	\$1600.00
Compte de taxes	22.95
Année 1936—Evaluation:	\$1600.00
Compte des taxes municipales	13.00
Différence: 9.95	

DUCLOS & PAYAN, rue William, Quartier No. 1.	
Année 1932—Evaluation:	\$175,000.00
Compte de taxes:	3,130.75
Année 1936—Evaluation:	\$150,000.00
Compte de taxes:	1,591.00
Différence: 1,539.75	

EUGENE BENOIT, 61 St-Antoine, Quartier No. 2.	
Année 1932—Evaluation:	\$3,600.00
Compte de taxes	57.44
Année 1936—Evaluation:	\$3,600.00
Compte de taxes, moins les taxes scolaires et une licence de balcons	34.05
Différence: 23.39	

ALBANI BLANCHARD, 67 rue St-Paul, Quartier No. 3.	
Année 1932—Evaluation:	\$3,400.00
Compte de taxes	59.86
Année 1936—Evaluation:	\$3,400.00
Compte de taxes	35.92
Différence: 23.94	

CONRAD QUINTAL, rue St-Dominique, Quartier No. 4.	
Année 1932—Evaluation:	\$3,200.00
Compte de taxes	67.30
Année 1936—Evaluation:	\$3,200.00
Compte de taxes	44.04
Différence: 23.26	

JOS. BAILLARGEON, 43 Desaulniers, Quartier N. 5.	
Année 1932—Evaluation:	\$2,100.00
Compte produit	44.52
Année 1936—Evaluation:	\$2,200.00
Compte de taxes	30.98
Différence: 13.54	

Comme on le voit par ces exemples les taxes ont été diminuées non pas sensiblement mais dans une proportion énorme sous l'administration du maire Bouchard. Les taxes foncières étaient de tout près de cent pour cent plus élevées sous le régime du maire Pagé en 1932. Qu'on s'en rappelle en allant au poll lundi.

Le peuple est avec l'administration Bouchard

(Suite de la page 1)

petits intérêts. Cette clique est parvenue à le faire battre en 1930. Elle y est parvenue grâce au mensonge et en promettant sur l'administration Bouchard une enquête qu'elle refusa ensuite d'accorder à ceux qui la lui demandaient. Le peuple avait été pris par surprise, mais il n'a pas été lent à se reprendre, à preuve qu'un an plus tard, un membre de l'administration Pagé, l'échevin St-Germain se présentait au provincial contre M. Bouchard et était défait par la plus grosse majorité jamais donnée dans le comté. Cela voulait dire que le peuple avait fini par ouvrir les yeux sur la nature du groupe qui était parvenu en 1930 à s'emparer de l'hôtel de ville.

Ce groupe n'a pas osé faire face à l'électorat à l'expiration de son terme d'office, mais il revient aujourd'hui, croyant que le peuple a oublié. Mais le peuple n'a pas oublié. Le groupe qui se présente aujourd'hui contre l'administration Bouchard n'est pas un groupe progressif mais un groupe rétrograde. C'est ce groupe qui a toujours retardé le progrès dans notre ville et qui n'a jamais cessé de dénigrer toute administration progressive qu'il y a eue à l'hôtel de ville. M. Bouchard cite un fait pour illustrer sa pensée, montrant un article qui a paru le jour même dans la "Presse". Ce rapport a été rédigé par Harry Bernard, le fielleux rédacteur du "Courrier" et présente les faits sous des couleurs entièrement fausses. Ce que l'on y dit de l'ancienne administration Pagé est absolument faux, à savoir que c'était une administration progressive. Or, après

avoir violé toutes leurs promesses et avoir marché sur tous leurs principes, les membres de l'administration Pagé se sont dérobés à l'heure de la reddition de comptes. Ils se sont dérobés comme des fuyards devant la colère du peuple. Voilà la vérité, mais ce n'est pas celle que dit M. Bernard, un journaliste aigri qui s'est efforcé par tous les moyens depuis quelques années de faire tort au maire Bouchard.

Ils devront rendre compte. L'ancien maire Pagé et ses collègues se sont dérobés en 1932, mais puisqu'ils se présentent aujourd'hui, nous allons en profiter pour leur faire rendre compte de leur administration à l'hôtel de ville. Ce jour même, trois mille circulaires ont été distribuées dans la ville pour inviter le Dr Pagé et ses partisans à venir discuter publiquement les questions municipales avec le maire Bouchard. Celui-ci les invite de nouveau. Il leur demande d'avoir assez de cœur pour venir porter leurs accusations à la face de ceux qu'ils accusent et à la face de nos juges, les électeurs de Saint-Hyacinthe.

Revenant à l'enquête qui avait été promise par le Dr Pagé en 1930 sur l'administration Bouchard, le maire rappelle qu'après sa défaite il insista pour que cette enquête fût tenue. M. Pagé et ses amis avaient été élus en promettant cette enquête, c'était bien le moins, une fois élus, qu'ils tinsissent leur promesse. Mais le maire Pagé se refusa et lorsqu'on le poussa au pied du mur, lorsqu'on le somma d'accorder l'enquête, il répondit: "Nous n'avons pas besoin de tenir une enquête. Tout le monde sait que M. Bouchard est le maire le plus honnête que nous ayons jamais eu à Saint-Hyacinthe". Voilà le té-

moignage d'un homme qui se présente aujourd'hui contre le maire Bouchard et qui accepte de se faire le chef de cette bande d'irresponsables qui hurlent contre la présente administration.

Le champion de l'Achat chez Nous

Toujours les candidats à l'échevinage qui se présentent sous l'étiquette du maire Pagé, M. Bouchard a maints traits sarcastiques sur leur attitude publique et celle qu'ils ont privément. Il cite le cas de M. Victor Sylvestre qui faisait venir des peintres de Ste-Rosalie pendant que les peintres de Saint-Hyacinthe crevaient de faim. Il montre comment ce grand partisan de l'Achat chez Nous encourage des maisons de Montréal au lieu d'encourager les maisons de Saint-Hyacinthe. Il rappelle qu'aux dernières fêtes de la St-Jean-Baptiste, la Société St-Jean-Baptiste dont M. Sylvestre est le président a fait imprimer ses programmes à Montréal quand il y a plusieurs maisons d'impression à Saint-Hyacinthe qui auraient pu remplir le contrat tout aussi bien.

Les partisans du Dr Pagé disent qu'il a donné une bonne administration à St-Hyacinthe. M. Bouchard rappelle le grand crime qu'on lui avait fait d'avoir fait adopter ici un règlement de circulation modèle. Or, l'administration Pagé a-t-elle aboli ce règlement? L'a-t-elle seulement changé? Non, elle a conservé le règlement et elle s'en est bien trouvée. On a distribué une circulaire dans laquelle on se plaint que la propriété a augmenté de valeur. C'est la première fois, dit M. Bouchard, qu'il entend une chose aussi absurde. On se plaint de la prospérité de la ville, comme si c'était un crime. Entre parenthèses, M. Bouchard désire faire remarquer que le conseil n'a rien à voir à la fixation de la valeur foncière. L'évaluation est faite par trois hommes assermentés. Les citoyens peuvent se plaindre au conseil qui revise l'évaluation s'il y a lieu. Il se peut

qu'il y ait eu des erreurs dans l'établissement de la valeur locative. C'est une chose très difficile que de fixer cette valeur locative et le conseil le sait. Comme il ne peut pas faire de révision cette année, le rôle ayant été homologué, le conseil a cependant fait inscrire dans la charte un article qui lui permet de faire la révision chaque année, de sorte que les plaintes, s'il y en a, seront considérées par le conseil en temps et lieu et justice sera rendue à tout le monde. Le fait que des erreurs ont pu être commises doit être attribué à ce qu'on procédait en vertu d'un nouveau mode d'évaluation.

Nos taxes sont basses

On dit que les évaluations montent. Ce n'est pas étonnant, avec l'augmentation de la construction et de la population. On dit que les taxes sont onéreuses. Or nos taxes sont de \$13.50 dans le \$1,000. A Québec, une maison de \$1,500 est évaluée à \$3,000 et l'on paie en taxes \$40 dans le \$1,000. C'est la même chose à Montréal. A Saint-Hyacinthe, les loyers sont bas parce que les taxes sont basses. Quand les propriétaires savent que l'administration ne les ruinera pas avec des taxes, ils ont confiance et ils construisent. Il y a plus de construction à Saint-Hyacinthe, ville de 16,000 âmes, qu'à Québec, où la population est de 140,000.

Nos adversaires disent que la taxe foncière est basse, mais qu'il y a 125 taxes. La belle histoire! Si ces taxes n'étaient pas bonnes, pourquoi l'administration Pagé ne les a-t-elle pas fait disparaître quand elle en avait l'occasion? On a compté un total de 125 taxes. Evidemment, on inclut là-dedans les licences et bien des taxes qui sont dans la loi mais qui ne sont pas actuellement imposées à Saint-Hyacinthe. Quand la taxe foncière est basse, tout le monde en profite, et M. Bouchard donne un exemple.

Exemption qui va prendre fin. L'an prochain, l'exemption de taxes de la compagnie Good-

year sera terminée. Nous allons pouvoir faire quelque chose pour certaines catégories de ceux qui paient des taxes, pour les consommateurs d'eau, par exemple. Mais on ne peut pas aller plus vite que le vent. A moins, il est vrai, que l'on fasse comme l'ancienne administration Pagé et que l'on maintienne le securs direct, source d'emprunts et de ruine pour les villes. M. Bouchard dit un mot de secours direct. Il y a dans notre ville des gens qui voudraient vivre à ne rien faire. Ils ne sont pas nombreux mais il y en a. M. Bouchard ne les blâme pas, mais il blâme ceux qui se laissent mener par le bout du nez par cette catégorie de citoyens. Ce sont ceux qui travaillent à la sueur de leur front qui ont à payer en fin de compte pour le secours direct. On lui a rapporté que M. Chartier a déclaré dans une assemblée qu'il accorderait tout ce que l'on demanderait. Cela est beau à dire pour fins électorales, mais est-ce de la bonne administration? C'est la sorte d'administration qui fait qu'une administration Pagé s'en va en laissant \$70,000 de déficit.

Passant à un autre sujet, M. Bouchard demande s'il n'est pas vrai que l'ancien maire Pagé fit un jour visiter la piscine municipale à un congrès et la donna comme exemple de bonne administration municipale. Et l'on vient ensuite critiquer la piscine! Le Dr Pagé voudrait retourner à l'hôtel de ville pour nous donner sans doute la même administration qu'en 1930-32. Il déclare qu'il sera fait un essai loyal de la centrale électrique. Oui, un essai pour que quelqu'un aille jeter un tureau dans les moteurs Diesel. Cela est déjà arrivé en Russie, dans une grosse usine d'énergie électrique et cela peut arriver ici. La municipalisation de l'électricité a été établie à Saint-Hyacinthe parce qu'elle était nécessaire pour obtenir une réduction des taxes. C'est la municipalisation qui nous a donné les réductions dont nous jouissons aujourd'hui, non seulement les petits consommateurs mais tout le monde, car les commerçants et les industriels en ont aussi bénéficié. Une administration prenant ses ordres de la Southern Canada Power ne pourra pas faire un essai loyal de la centrale électrique.

Albani Blanchard et cie

M. Bouchard dit ensuite un mot aux ouvriers. Ses adversaires savent que sa force a toujours été dans l'appui qu'il a reçu de la classe ouvrière et c'est pourquoi ils cherchent à lui aliéner aujourd'hui les sympathies des ouvriers. M. Blanchard a eu l'audace de dire que ce n'est pas M. Bouchard qui a fait porter le salaire des journaliers de Saint-Hyacinthe à 30 cents de l'heure. Si M. Blanchard dit cela, il en a tout simplement menti. M. Blanchard, depuis quelque temps, se montre très fort sur les paris. Depuis qu'il est en compagnie des trusts, il n'a pas la moindre hésitation à parier des \$1,000. Si, au moins, on savait sur quoi il veut parier. Ce sont des gens comme M. Blanchard qui s'efforcent par tous les moyens de ruiner Damien Bouchard dans l'opinion des ouvriers. Pour cela tous les moyens leurs sont bons et les plus atroces mensonges ne les rebutent pas. Ainsi, un jeune homme qui se prétend journaliste a eu l'audace de dire que lui, M. Bouchard était allé trouver le gérant de la Penman pour lui demander de diminuer les salaires de ses employés. M. Bouchard a assigné ce calomniateur en justice et le procès sera plaidé la semaine prochaine. Tout le monde est invité. Sait-on ce que cet individu a eu l'audace de donner comme explication? Il a répondu qu'il n'avait pas dit ça, mais qu'il avait demandé si c'était vrai! M. Bouchard mentionne aussi le cas Laperle, cet individu qui prétendit que le maire était franc-maçon et qui dut ensuite offrir piteusement une rétractation. C'est avec de telles histoires qu'on essaie de tromper les ouvriers sur le compte de Damien Bouchard. La

Cette prétendue augmentation de la dette

ELLE N'EST QU'UN LEURRE

Les adversaires du maire Bouchard publient dans le "Courrier" et dans leurs assemblées que le maire Bouchard a inauguré un régime d'emprunts à outrance. Rien n'est plus faux.

D'ailleurs tous les emprunts ont été soumis aux électeurs-propriétaires et ils ont toujours été ratifiés presque à l'unanimité de ceux qui ont voté.

Les amis du Dr Pagé publient la liste suivante des emprunts:

Date	Rég. No.	Montant des emprunts
11 juillet 1932	425	\$ 30,000.00
15 mars 1933	436	14,500.00
28 septembre 1933	446	310,000.00
23 mai 1934	458	40,000.00
5 juin 1935	476	25,000.00
2 octobre 1935	482	85,000.00
8 mai 1936	489	100,000.00

Supposé Grand Total: \$604,500.00

Faisons remarquer immédiatement que, quant à ce qui concerne les quatre derniers emprunts mentionnés sur la liste, ils ne sont que des autorisations d'emprunter car la ville n'a pas vendu un seul sou des débentures autorisées. Elles sont dans le trésor et elle se chiffrent à un montant de \$250,000. Ce seul fait diminue la liste du "Courrier" à \$354,500.00.

Le "Courrier" publie les autorisations d'emprunter mais, pour tromper les électeurs, il se garde bien de dire combien nous avons payé sur la dette de la ville depuis que monsieur Bouchard a été réélu maire pour une seconde période, c'est-à-dire depuis 1932.

Depuis 1932 les documents publics établissent que la ville a payé des amortissements sur sa dette pour \$274,429.49. Voilà un montant qu'on oublie sciemment les amis du Dr Pagé et qui vaut certainement la peine d'être mentionné.

Le "Courrier" parle aussi de la dette totale de la ville de Saint-Hyacinthe mais il se garde bien de mentionner la dette totale de 1932, de la dernière année du régime Pagé. A cette date le passif combiné était de \$1,443,390.58; et nous n'avions pas l'usine municipale pour laquelle nous avons voté \$310,000, et qui nous donne de jolis revenus et de gros surplus, nous n'avions pas l'annexe de l'hôtel de ville, ni tous les travaux que nous avons faits depuis 1932.

La dette totale au 31 décembre 1935 était \$1,540,385.99. En 1932 elle était de 1,443,390.58

La dette n'a donc augmenté que de \$ 96,995.41

Comme l'annexe de l'hôtel de ville nous a coûté \$20,000, et l'usine municipale \$270,000, environ et comme il nous est resté en caisse du montant voté \$40,000, sans inclure les autres améliorations au capital que nous avons faites depuis 1932 nous avons donc augmenté l'actif productif de la ville de \$330,000; le passif n'ayant été augmenté que de \$96,995.41 nous avons donc réalisé un gain de \$233,004.59.

C'est ce qu'a oublié de nous faire constater le "Courrier". Evidemment les amis du Dr Pagé ne veulent pas renseigner leurs lecteurs et leurs auditeurs; ils veulent tout simplement les tromper.

Le "Courrier" veut faire dire aux chiffres que nous avons eu une mauvaise administration en ces dernières années à l'hôtel de ville; mais, si on les lit tels qu'ils doivent l'être, ils prouvent tout le contraire.

Jamais nous n'avons eu de meilleure administration et les électeurs s'en rappelleront en allant enregistrer, lundi, leurs votes en faveur du maire Bouchard et de ses candidats.

vérifié, c'est que les ouvriers administrent la centrale. La centrale municipale a été établie pour faire baisser les taxes d'électricité et les taxes ont été abaissées. La centrale a été laissée sous le contrôle du conseil et la première année d'administration a résulté en un surplus qui a permis de rembourser aux clients sur leur compte d'électricité 30 centins par mois pour autant de mois qu'ils ont été les clients du service municipalisé.

Les citoyens de Saint-Hyacinthe, en maintenant l'administration Bouchard à l'hôtel de ville, se protégeront eux-mêmes. Ils protégeront leurs plus chers intérêts. "Je vous demande de m'appuyer, conclut M. Bouchard, maintenant que je suis rendu là où je veux être depuis cinq ans." Le premier ministre Godbout, en lui confiant le ministère des Terres et Forêts, dans lequel est incluse la régie électrique, lui a donné les moyens de continuer son œuvre. Dans quelques jours, on verra que le gouvernement Godbout a pris des mesures pour l'électrification des campagnes jusque dans les comtés les plus reculés. "Je vais, dit M. Bouchard, faire dans la province de Québec ce que j'ai fait à Saint-Hyacinthe et je le ferai advenir que pourra". S'il a accepté la candidature à la mairie, c'est parce qu'il compte sur les citoyens de Saint-Hyacinthe pour l'aider à faire triompher la cause du peuple dans Saint-Hyacinthe et dans tout la Province.

LES AUTRES DISCOURS

Nous regrettons que l'espace nous manque pour donner un compte rendu fidèle des autres discours qui ont été prononcés à cette remarquable assemblée. Remarquons, cependant, que M. l'échevin Picard a fait d'intéressantes déclarations (Suite en page 2)

Situation Financière de la Ville au 30 Juin 1932

Dû à la Banque Canadienne Nationale	\$ 70,000.00
Avances, décembre, travaux de chômage	\$19,370.54
Déficit budgétaire	10,098.14
Déficit sur certains règlements d'emp.	25,367.61
Déficit de recettes	15,163.71

sur lequel montant la ville payait 6% d'intérêt.

Arrérages de taxes à la fin de 1929	\$ 24,823.32
Arrérages de taxes à la fin de 1930	35,736.00
.....	\$ 60,559.32

Dans le cours de l'année 1931, il a été perçu

Arrérages de taxes à la fin de 1931	\$41,278.09
.....	41,923.78
Total d'arrérages à la fin de décembre 1931 de	\$ 83,201.97

AQUEDUC

Arrérages au 31 décembre 1931	\$ 30,675.73
-------------------------------------	--------------

Total des arrérages de tous genres au 30 juin 1932 \$113,877.60

Valeur des biens-fonds imposables au 30 juin 1932: \$8,485,780.00	
L'administration Pagé exigeait un impôt de \$1.10 le cent, ce qui devait rapporter au trésor municipal	\$ 93,343.18
Perçu au 30 juin 1932	1,191.85
Les taxes spéciales de .25¢ dans le cent affectaient une valeur imposable de \$12,127,000. et devaient rapporter	\$ 30,317.50
Perçu au 30 juin 1932	712.66
Les taxes d'affaires devaient rapporter	\$ 22,000.00
Perçu au 30 juin 1932	178.95
La dette totale de la cité au 31 décembre 1932 était de (aquéduc \$389,279.12 compris)	\$1,443,390.58

La population était de 14,008 âmes.

Dette per capita: \$103.03.

Telle était la situation des affaires municipales à laquelle nous avons été appelés à faire face au mois de juillet 1932. La première préoccupation du conseil a été de payer à la banque ce qui lui était dû et de s'occuper activement de la perception des taxes.

Au 31 décembre 1933, les arrérages de taxes étaient tombés de \$83,000, à \$58,000. En 1934, ces arrérages étaient descendus à \$44,000, et en 1935, à \$38,000.

En même temps, les taxes étaient réduites de \$1.10 à 60cts le cent, pour devenir stationnaires en 1934, 1935 et 1936 au niveau de 50cts dans le cent, soit une diminution de 110% de la taxe en vigueur à la fin de l'administration Pagé.

La taxe spéciale a été réduite, quant à elle, à 25cts à 20cts soit de 20%.

Cette réduction de taxes a donné les résultats suivants: au 30 juin 1936, sur la taxe foncière qui doit rapporter cette année

Il y a déjà de payé	\$45,000.00
Soit plus de 80%	33,157.03
Sur la taxe spéciale qui doit rapporter	25,300.00
Il y a déjà de payé	20,448.99
Sur la taxe d'affaires qui doit rapporter	23,000.00
Il y a déjà de payé	13,964.00

Au 31 décembre 1935, la dette totale de la cité était de \$1,614,391.92. Cette augmentation s'explique par le règlement

de \$310,000, voté pour la municipalisation de l'électricité. La population était de 14,926 âmes, dette per capita: \$106.32.

La conclusion de ceci c'est que sous l'administration Pagé, il y avait:

- déficits et emprunts aux banques;
- augmentation de la taxe et des arrérages de taxes;
- diminution de la population: 13,529 en 1930 et 13,448 en 1931;
- paralyse complète dans la construction.

Sous l'administration Bouchard:

- au lieu de déficit, surplus budgétaires;
- diminution de la taxe et des arrérages;
- augmentation de la population: 14,062 en 1934, 14,926 en 1935 et 15,307 en 1936;
- augmentation considérable dans la construction, signe évident du progrès économique dans notre cité parce qu'il n'y a personne qui aurait osé construire s'il n'avait pas eu confiance dans l'administration municipale et dans le maintien d'un taxe foncière aussi basse.

COMMERCE

L'une des préoccupations du conseil municipal ce fut de modifier le règlement des licences. Les licences sont établies en vertu de la loi, dans un double but. D'abord pour la protection du commerce local et ensuite dans un but de revenus.

L'ancien règlement comportait des charges arbitraires pour ce qui concernait particulièrement le commerce étranger. Il ne tenait pas compte de la loi générale qui veut que les villes taxent différemment les résidents et les non-résidents. La loi permet d'imposer une licence plus élevée aux non-résidents, mais elle limite cet accroissement à 50% de plus qu'il est chargé aux résidents. C'est pour faire disparaître l'anomalie de l'ancien règlement et pour nous conformer à la loi générale que nous avons établi dans le nouveau règlement des licences les proportions qui nous étaient permises. Nous avions plusieurs clauses de l'ancien règlement qui imposaient, par exemple, \$20.00 à un résident pour tel ou tel commerce et \$50.00 à un non résident. Ceci était illégal. Nous ne pouvions prélever sur le non-résident que 50% de plus que nous chargeons au résident, c'est-à-dire si notre marchand local payait \$20.00, nous ne pouvions charger plus que \$30.00 à un non-résident. Je n'ai pas à faire de commentaires sur la loi générale. Nous avons aujourd'hui un règlement qui peut être mis en vigueur sans crainte de le voir attaquer devant les tribunaux. Il peut se faire qu'il y ait des cas où une majoration de la licence de 50% pour les non-résidents ne paraîsse pas équitable au marchand local, mais dans l'ensemble, si des marchands trouvent qu'il y a lieu de faire amender la loi pour leur accorder une marge plus grande de protection, ils pourront s'entendre entre eux pour formuler un projet qui serait étudié par le ministre des affaires municipales.

TAXES D'OUVERTURE DE PLACE D'AFFAIRES

Les améliorations apportées dans le Quartier No. 3:

Place de l'Hôtel de ville — Immeuble Beaudet. Réfection du Marché Centre et revêtement en béton de la place du marché.

Elargissement de la rue Mondor. — Abolition des coins Rosalie et Mondor.

Amélioration de l'éclairage sur les rues Cascades et Laframboise.

Projets

Nous voulons faire disparaître la poussière de nos rues en gravier en les recouvrant d'un tapis de bitume, non seulement pour protéger les piétons pour les temps de pluie, mais aussi pour protéger la santé publique contre la poussière et la saleté.